

LA VOIX DU QUARTIER

NUMERO SPECIAL

MARS 2002

N° 9

Editorial

Urbanisme: deux idées d'aménagement

Le comité de quartier donne la parole aux jeunes parents qui ont souhaité attirer l'attention de tous les habitants du quartier sur les problèmes de l'école maternelle et de la scolarisation des enfants.

Le renouvellement de la population de notre quartier n'est pas pris en compte d'une manière satisfaisante par la municipalité. L'arrivée des familles avec des enfants en bas âge engendre des besoins nouveaux : crèche, école maternelle, primaire, espace pour l'éducation physique, artistique, culturelle... A l'inverse, la population vieillissante voit ses besoins évoluer. L'association Amitié Gazelle, très active, contribue à assurer les liens de convivialité. La Maison de Retraite Serre Cavalier, l'une des plus performantes de France, accueille les aînés, dépendants ou encore alertes. Mais, la fermeture successive des petits commerces complique singulièrement la vie des personnes âgées restées dans "leur maison".

Recréer un cœur au quartier, un espace commercial, cela est possible à la Gazelle (là où il reste quelques commerces de proximité, pharmacie, buraliste, boucher, boulanger, primeur).

Créer un espace social est une nécessité. Dépassant l'intérêt mercantile de quelques uns, l'emplacement du four à chaux, espace industriel en friche, offre la possibilité de restructurer, efficacement, l'école maternelle, les locaux d'intérêt public et collectif. La création d'habitat peut compléter intelligemment ces espaces de vie.

Deux idées que le comité de quartier développe... seront-elles entendues?

Anne-Marie Quiot

APPEL A COTISATION (7.62 Euros)
ADHEREZ AU COMITE DE QUARTIER !
Prenez contact avec Marie-Hélène
COUDERC
au 04.66.26.89.94



Sommaire :

Page 1 : Editorial

3 : Ecole maternelle

2 : Commission d'Urbanisme

COMMISSION D'URBANISME

Circulation :

A – Voie Nord

Rien n'est encore arrêté, mais le Comité de Quartier souhaite que la route d'Uzès, déjà trop encombrée, ne soit pas la seule pénétrante.

B – Aménagement urgent du rond-point de Calvas

- 1) Pour réduire la vitesse des usagers venant de la direction d'Uzès
- 2) Pour faciliter l'accès aux chemins de Combe Sourde, Ventabren, Mas de Roulan et ancienne route d'Uzès.
- 3) Pour sécuriser l'arrêt du bus de ville

C – Déplacement du feu tricolore, sur la route d'Uzès.

Situé actuellement devant le petit jardin, il serait plus adapté aux besoins, à hauteur de la pharmacie Cazade (demande présentée plusieurs fois à la municipalité).

Urbanisme, espaces verts :

L'aménagement du Four à Chaux doit être réalisé dans le respect de la Charte de la Garrigue et de la loi sur l'eau.

L'impact d'habitations supplémentaires sur l'écoulement des eaux pluviales dans les buses, déjà bien insuffisantes, du croisement Sophoras-Ambroise Croizat-Renaissance, doit être sérieusement pris en compte.

Dans le cadre de l'urbanisation du site du Four à Chaux, le Comité de quartier souhaite la construction de bâtiments d'intérêts public et collectif, école maternelle, maison de quartier, crèche...

Desserte Trois-Ponts, Sophoras par mini-bus :

La desserte actuelle par taxi ne permet pas le ramassage scolaire (véhicule et horaires inadaptés). Le ramassage scolaire a été demandé lors de l'Assemblée Générale du 2 décembre 2001 par de nombreux habitants du quartier des Trois Ponts.

Pour soutenir ces projets, nous avons besoin de vous !

Faites nous part de votre opinion en renvoyant le papillon ci-dessous à :

- Anne-Marie Quiot, Présidente du Comité de quartier, chemin de la Maison Maternelle
- Ou a :
- Michel Clément, Responsable de la Commission d'Urbanisme, 162 bis Route d'Uzès.

CONSULTATION

Afin d'aider, de soutenir et d'étayer ou d'infirmer les propositions faites par les membres du Comité de quartier, nous vous demandons de nous faire part de vos suggestions.

Nous vous rappelons que conformément à l'éthique que se sont imposés les membres de notre Comité, toute idée mettant en avant des intérêts personnels ou politiques (quels qu'ils soient) ne sera pas retenue, seules les suggestions préservant l'intérêt général du quartier seront étudiées.

✂.....

	POUR	CONTRE	AVIS PARTAGE
A) - Voie Nord			
- Rond-point			
- Feu tricolore			
B) Four à Chaux			
C) Transports			

LA VOIX DU QUARTIER

Des nouvelles de l'école maternelle

Les habitants du quartier de La Gazelle - route d'Uzès et les parents d'élèves ou de futurs élèves de l'école de la Gazelle s'inquiètent des conditions matérielles de scolarisation dans l'école maternelle actuelle et s'interrogent sur son devenir dans les années prochaines.

Des locaux inadaptés aux exigences d'une scolarisation moderne

Dans l'école maternelle actuelle, les élèves, les enseignants et les parents sont confrontés quotidiennement aux problèmes d'accès à l'école, de manque de place dans les classes et les locaux communs, de vétusté et de non-fonctionnalité de l'ensemble.

Certaines classes sont en sureffectif, le nombre d'inscriptions augmente et si la tendance se poursuit cette situation va devenir rapidement intenable, à moins que les habitants du secteur la Gazelle-route d'Uzès ne soient obligés d'inscrire leur enfant dans une autre école que celle de leur quartier (Mas de Mingue, Mont Duplan, Prosper Mérimée, André Gallan..., dont certaines ont déjà "fait le plein").

Des aménagements et une 6e classe : la maternelle asphyxiée va respirer un peu

Des travaux d'extension sont actuellement menés par la mairie pour répondre aux besoins "de base" les plus urgents et pour permettre à l'école d'avoir un vrai dortoir pour la sieste, un bureau de direction correct, une salle de réunion..., mais les lieux collectifs resteront saturés.

Face à l'augmentation d'effectifs, l'inspection académique accorde enfin la création d'un poste d'enseignant sur la maternelle de la Gazelle pour l'année 2002-2003.

Mais une incertitude majeure subsiste : où la mairie va-t-elle installer cette 6e classe ? Les usagers attendent une réponse rapide, garantissant de bonnes conditions d'accueil à tous les élèves qui seront scolarisés dans l'école à la rentrée de septembre 2002.

L'évidente nécessité d'une (re)construction de la maternelle de la Gazelle

Augmentation d'effectifs, vétusté, exigüité et non-fonctionnalité des locaux actuels : 4 éléments qui déterminent depuis plusieurs années l'équipe pédagogique et les parents d'élèves, soutenus par le comité de quartier, à demander à la ville de Nîmes de construire une école maternelle neuve sur le secteur de la Gazelle.

Selon toute apparence, le quartier "rajeunit" et on relève plusieurs secteurs d'urbanisation croissante, notamment, prochainement, celui du site du "four à chaux".

Une ZAC, 170 logements, mais pas d'école au "four à chaux" ?

La municipalité et la presse locale annoncent que le "four à chaux" fera l'objet d'une opération privée de transaction immobilière entre les propriétaires et un promoteur, comportant un programme de logements (pas de logements sociaux) et de commerces de proximité. La municipalité ne se portera pas acquéreur. Le maire de Nîmes, sollicité pour étudier une réservation foncière sur ce site pour la construction de bâtiments "d'intérêt public et collectif" (promise par l'ancienne municipalité) nous renvoie à ses conseillers.

Nos élus ont-ils conscience que le four à chaux est actuellement le seul grand terrain "disponible" situé au coeur du quartier ? Les difficultés d'accès au site, de circulation et de sécurité hydraulique - souvent évoquées - devront de toute façon être résolues dans le cadre d'une urbanisation.

Compte-tenu de l'évolution incertaine de la situation, le problème sera-t-il posé dans des termes identiques à l'occasion des prochaines élections municipales ?

Les projets mis à l'étude par la municipalité

Un bureau d'études est chargé d'approfondir 2 projets, mais aucune échéance précise n'est indiquée.

Extension, restructuration et rénovation de l'école maternelle "in situ" ?

Le projet semble déjà très avancé puisqu'il existe des plans. Il s'agit d'un remaniement complet de l'école, avec utilisation de la maison de quartier et du terrain attenant. Doit-on considérer comme sérieuse cette proposition qui nécessiterait un transfert complet des élèves pendant la durée des travaux (un an au minimum), alors que la mairie est confrontée à des difficultés d'hébergement d'une 6e classe ? D'autre part, les usagers craignent une amplification des problèmes de circulation et de desserte du site. La question d'un lieu adapté aux activités "de quartier" reste posée.

Regroupement des écoles maternelle et primaire ?

Est-il simplement raisonnable d'envisager un groupe scolaire de 16 classes (minimum) à l'emplacement actuel de l'école primaire : les problèmes de sécurité routière (circulation et stationnement) sont déjà très importants sur cette portion de la route d'Uzès (situation que la mairie présente elle-même comme insoluble), sans compter les préoccupations de sécurité hydraulique ! La place disponible est juste suffisante pour les besoins de la primaire, qui va croître elle aussi.

Des pseudo-projets ?

Lors du conseil d'école du 28 janvier 2002, les représentantes de la municipalité ont pu mesurer le mécontentement et l'inquiétude des parents d'élèves et de l'équipe pédagogique : la maternelle de la Gazelle sera-t-elle rapidement "oubliée", une fois terminés quelques aménagements urgents et fondamentaux ? Les études annoncées correspondent-elles à des projets réels ?

Une nécessaire et légitime demande de concertation et de fortes attentes vis-à-vis de la municipalité

L'amélioration des conditions de scolarisation des enfants de 2 à 6 ans du quartier de la Gazelle - route d'Uzès est urgente et indispensable. La prise en considération de nos besoins, la communication et la concertation sont fondamentales dès l'amont des projets, entre tous les partenaires (municipalité élue, éducation nationale, usagers, comité de quartier, services techniques de la ville, bureau d'études...). *En ce printemps 2002, c'est l'avenir du quartier qui est en jeu.*

La directrice de l'école maternelle de la Gazelle, Mme MENARD, invite tous les parents d'enfants nés en 1999 ou 2000 à les préinscrire (le lundi de préférence) dès aujourd'hui au 2 bis rue des loisirs, téléphone : 04.66.26.85.95.